

**LA MUNICIPALITÉ  
ET LE CONSEIL COMMUNAL  
DE FROIDEVILLE**

ont le pénible devoir de faire part  
du décès de

**Monsieur  
Henri MARTIN**

*ancien conseiller municipal  
durant 16 ans*

père de Monsieur Olivier **Martin**,  
Président du Conseil communal.  
Nous lui faisons part de toute  
notre sympathie.

Pour les obsèques, veuillez  
consulter l'avis de la famille.